

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association « un Relais à Niellans »

dont le siège est fixé à :

**2 hameau de Niellans
25390 Loray**

L'association a pour but :

- d'assurer l'hébergement et l'éducation d'enfants en situation de précarité familiale et sociale,
- de favoriser leur socialisation au support d'un projet éducatif adapté,
- de leur permettre de s'épanouir au moyen d'activités équestres et agricoles.
- de participer à la construction de repères utiles et nécessaires à leur développement,
- d'encourager l'émergence de la confiance en soi et du sens des responsabilités,

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

- **Claude KIEFFER** de nationalité française domicilié 10, rue de la mission - 25480, Ecole Valentin exerçant la profession de Directeur d'un foyer d'enfance, né le 18/12/54 à Delle - en qualité de **Président**.
- **Alain BRUANT** de nationalité française domicilié 35 route de Belle Ferme, 01170 GEX exerçant la profession de Responsable Informatique, né le 08/05/1967 à REIMS - en qualité de **Trésorier**
- **André JOLY** de nationalité française domicilié à Lapouge, 25510 Pierrefontaines les Varans exerçant la profession de Retraité, né le 16/07/38 à Mulhouse - en qualité de **Secrétaire général**

Ci-joint deux exemplaires dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association. Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Fait à **Niellans**, le 15 Décembre 2002

Le Président

Le Trésorier